



**natagora**



## AUX SOURCES DE LA BELLEMEUSE

BALADE DANS LA RÉGION DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

Non loin de l'Ourthe, en vous aventurant dans la région sauvage où la Bellemeuse prend sa source, vous quitterez pour quelques heures la réalité quotidienne pour plonger dans un décor envoûtant. Ici, la magie opère grâce à des paysages idylliques, les tapis roses de renouée bistorte, visités par des papillons rares, et les prouesses architecturales du castor.

Les eaux limpides de la Bellemeuse, qui serpentent à travers des mas-sifs boisés, évoquent une forêt enchantée. La présence de chênes centenaires contribue à cette impression. Ces paisibles géants accueillent pigeons colombins, gobemouches noirs et martres, tandis que d'anciennes pessières abritent des becs-croisés. Au coucher du soleil résonne le hullement de la chouette de Tengmalm. Les tourbières du plateau des Tailles

exhibent de remarquables traces géologiques de l'ère glaciaire, appelées « pingos ». Ces milieux ouverts, restaurés et entretenus notamment par Natagora, abritent diverses orchidées, la succise ou encore la bistorte, pour le plus grand plaisir de papillons menacés comme les nacrés et cuivrés de la bistorte.

Dans les années septante, la vallée a subi la mode de l'enrésinement. La richesse naturelle du site a alors connu un déclin drastique. En 2006, le projet LIFE Plateau des Tailles a redonné vie au ruisseau, avec la collaboration de Natagora. Des volontaires contribuent aujourd'hui à maintenir le milieu ouvert et des sols pauvres, favorables à la biodiversité. Depuis quelques années, ils reçoivent l'aide bienvenue d'une population de castors sauvages !

### Départ :

Rue de Samrée 5, 6982 Bérisménil. Passer devant la Maison de l'évasion et continuer jusqu'au bout du chemin en cul de sac vers le Moulin de Belle Meuse. Ou, au départ de l'aire de pique-nique sur la N89 vers Laroche-en-Ardenne à partir de la sortie 50 de l'autoroute E25

### Circuit(s) :

3 km : « Eaux vives de Bellemeuse », croix verte

4,7 km : « Hauts marais de Bellemeuse », croix verte (balade conseillée)

**Carte :** IGN 55/7-8 et 60/3-4

### Transports en commun :

SNCB : Marche-en-Famenne. Bus TEC : ligne 15, arrêt Quai de l'Ourthe, puis ligne 55, arrêt Samrée.

### Accessibilité :

Bottes ou bonnes chaussures de marche conseillées. Chiens en laisse. La balade « Hauts marais de Bellemeuse » traverse une zone de chasse et est inaccessible à certaines périodes (il est conseillé de se renseigner à la Maison du tourisme avant son départ).

PMR : Ces balades ne sont pas accessibles aux voitures d'enfants ni aux chaises roulantes.

### Contact et informations :

Maison du Tourisme de La Roche-en-Ardenne : 084/36 77 36 - [info@la-roche-tourisme.com](mailto:info@la-roche-tourisme.com) - [www.la-roche-tourisme.com](http://www.la-roche-tourisme.com)



© S. Bocca



© R. Dumoulin



© N. Annoye



© H. Baltus



© J. Pancellet

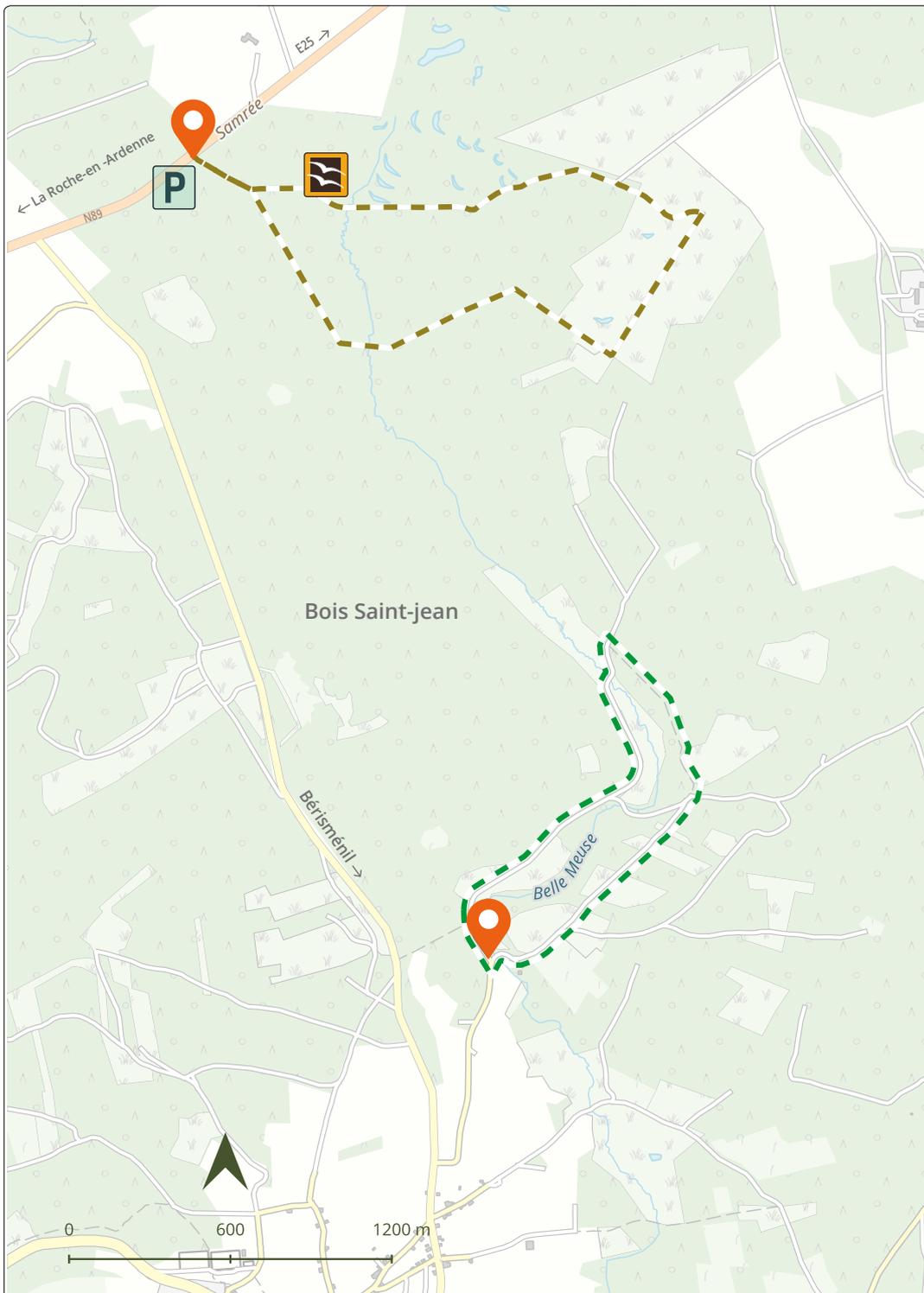
Le milan royal se distingue du milan noir par sa queue plus échancrée.

La cigogne noire apprécie les zones humides et dégagées.

La renouée bistorte repeint les prairies sauvages en rose à la belle saison.

La succise des prés accueille aussi un papillon rare, le damier de la succise.

Le castor s'est révélé un précieux auxiliaire pour la gestion du site.



© OpenStreetMap

- |  |                             |  |                        |  |                       |
|--|-----------------------------|--|------------------------|--|-----------------------|
|  | Parcours (couleur variable) |  | Maquis                 |  | Départ                |
|  | Autoroute                   |  | Parc                   |  | Centres d'information |
|  | Route principale            |  | Résidentiel            |  | Gares SNCB            |
|  | Routes secondaires          |  | Industriel, commercial |  | Parking               |
|  | Chemins                     |  | Cimetière              |  | Observatoires         |
|  | Sentiers                    |  | Militaire              |  | Musées                |
|  | Chemin de fer               |  | Plans d'eau            |  | Points noeuds         |
|  | Frontières                  |  | Marécage 1 - 100000    |  | Banc                  |
|  | Carrière                    |  | Forêt                  |  |                       |
|  | Verger                      |  |                        |  |                       |
|  | Terre agricole              |  |                        |  |                       |
|  | Prairie                     |  |                        |  |                       |